

Michel LAME
Jean-Pierre MAZIMANN

L'ATELIER DE POTIER DU CHAMP DES ISLES À MATHAY (DOUBS) ET SA PRODUCTION

La fouille d'un atelier de potier à Mathay (Doubs), au lieu-dit Champ des Isles, éclaire d'un jour nouveau l'activité des potiers de l'antique Mandeure, jusqu'alors connus uniquement par la découverte de trois fours épars (non publiés) et par des milliers de tessons. *Epomanduodurum* (actuellement Mathay-Mandeure) est un vicus situé en bordure de l'axe antique Rhône-Rhin, dans la vallée du Doubs. Considérée, après Besançon, comme la deuxième agglomération de Séquanie, elle connut un essor remarquable au II^{ème} s., durant la "Paix romaine". C'est au cours des campagnes de fouille 1984-88 qu'a été confirmée la présence d'un faubourg de pont, au nord-est de la commune actuelle de Mathay, dans lequel a été mis au jour cet atelier, constitué, pour lors, uniquement de quatre fours dont deux étaient abrités sous un hangar.

Deux de ces fours sont de plan circulaire (ils répondent à la typologie Duhamel II V 1 à canaux type B, et III V 1 à canaux type C, four type sigillée).

Les deux autres sont rectangulaires ; le premier, difficilement classable vu son état, conservé au niveau de la chambre de chauffe, présente un grand canal central sans canaux ascendants perpendiculaires ; le second est de type Duhamel II V 1 à canaux type B (Fig. 1).

I. LA PRODUCTION

Trois types de cuisson ont été réalisés dans notre atelier :

Mode A / Cuisson réductrice et post-cuisson oxydante (céramiques communes à pâte blanche ou orangée).

Mode B / Cuisson et post-cuisson réductrices (céramiques communes à pâte grise).

Mode C / Cuisson et post-cuisson oxydantes (céramiques sigillées à engobe rouge-orangé).

II. LA SIGILLÉE (essais)

1. Sigillée lisse (Fig. 2, n° 1 à 5).

Description.

Il s'agit d'assiettes Drag. 31, Drag. 32, Curle 23 et de bols Drag. 33. Les fonds sont généralement épaissis au centre et munis d'un pied haut parfois biseauté. Seul l'exemplaire n° 3 comporte en son centre une estampille, mal imprimée, dérivée d'une rosace.

Matériel étudié.

20 exemplaires fragmentés provenant du remplissage des fours 3 et 4 et du dépotoir A (cf. Fig. 1). Les diamètres extérieurs, à l'ouverture, varient de 7,6 à 17,8 cm, ceux des fonds, de 3,2 à 6,6 cm. Cuisson en mode C, la pâte est fine, de coloration beige-rosé ou rouge-orangé ; l'engobe est rouge-orangé, le plus souvent écaillé ; il est formé d'une mince pellicule mate ou satinée, fragile, disparaissant au lavage.

2. Sigillée ornée (Fig. 2, n° 6 et 7).

Description.

Elle se caractérise par les deux formes Drag. 30 et 37. Les Drag. 30 possèdent un fond épais et sont décorés de bandes guillochées ou d'une composition végétale excisée. L'unique Drag. 37 produit dans l'atelier (confirmation par les analyses physico-chimiques) offre, quant à lui, un décor de grandes feuilles excisées.

Matériel étudié.

Seuls trois exemplaires peuvent être attribués avec certitude à l'atelier (le Drag. 37 à décor de grandes feuilles et deux Drag. 30). Cuisson en mode C. Pâte fine rose-orangé ; l'engobe, de meilleure qualité par rapport aux formes lisses, est satiné et de couleur rouge-orangé.

Remarques.

Les Drag. 30 sont une variante de ce type, assez tardive (1), le plus souvent d'époque antonine. Quant au Drag. 37, des vases semblables se retrouvent à

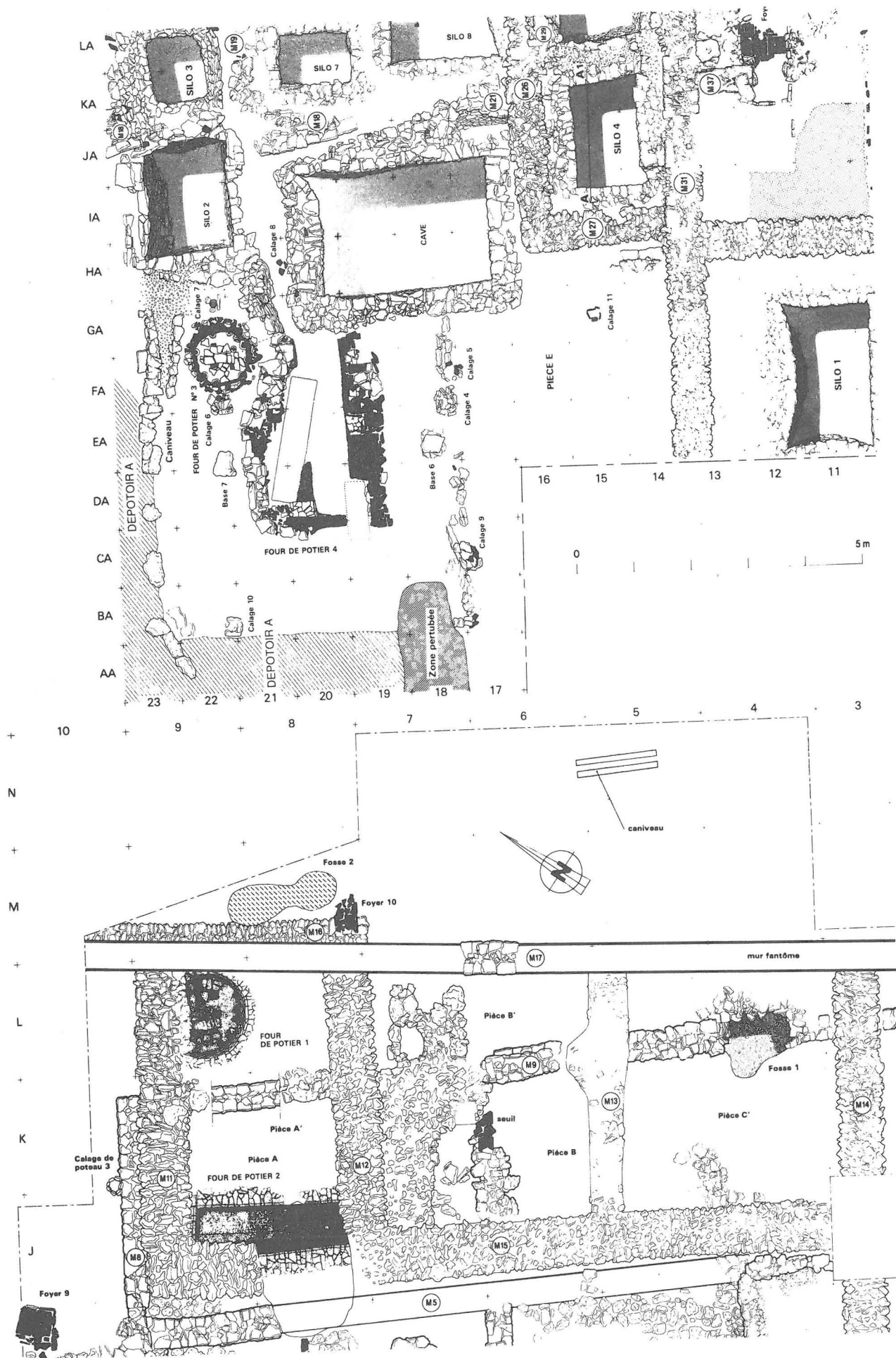


Figure 1 - Mathay.
Plan général de l'atelier du Champ des Isles.

ATELIER DE POTIER DU CHAMP DES ISLES A MATHAY

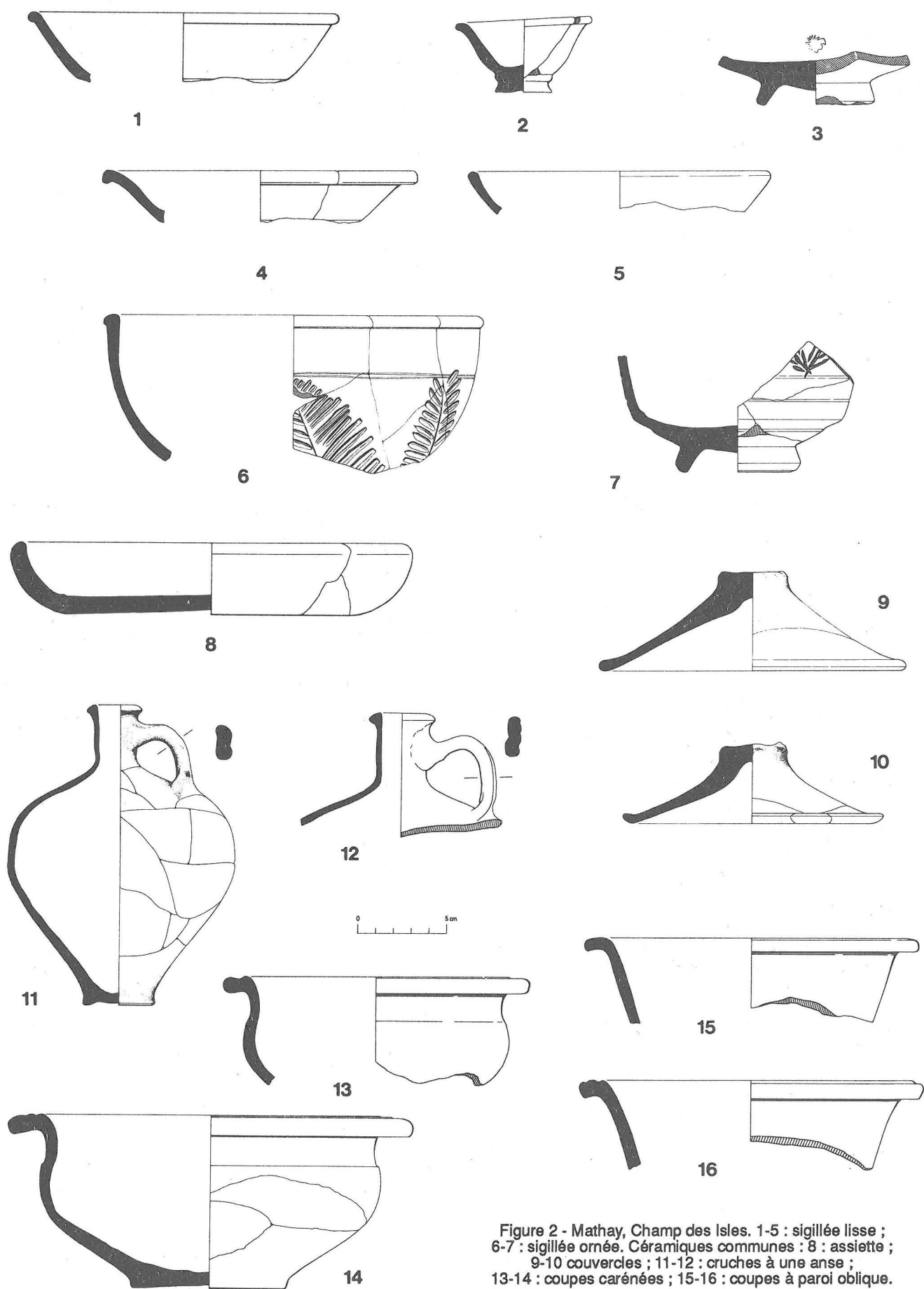


Figure 2 - Mathay, Champ des Isles. 1-5 : sigillée lisse ; 6-7 : sigillée ornée. Céramiques communes : 8 : assiette ; 9-10 couvercles ; 11-12 : cruches à une anse ; 13-14 : coupes carénées ; 15-16 : coupes à paroi oblique.

Avenches (2), ainsi qu'à Genève (3). Notre exemplaire peut être daté, lui aussi, de la fin du II^{ème} s. ap. J.-C.

III. LA CERAMIQUE COMMUNE

1. Assiettes (Fig. 2, n° 8).

Description.

Paroi oblique et courbe, à lèvre simple en bourrelet rentrant. Fond plat, ou légèrement concave extérieurement. Ressaut interne bien marqué à la liaison panse-fond.

Matériel étudié.

30 exemplaires souvent très fragmentés, mais parfois complets, écrasés *in situ* (deux exemplaires dans le dépotoir A et un retrouvé dans la languette interne d'un fumoir à viande). Les diamètres extérieurs varient de 21,6 à 32 cm, les hauteurs de 3,8 à 4,6 cm. Cuisson en mode A. La pâte est orangée avec un engobe micacé.

Remarques.

Cette forme est extrêmement répandue dans tout le monde occidental romain : en Aquitaine (4), dans le Nord-Est des Gaules (5, 6), en Belgique (7) et en Grande-Bretagne (8).

Chronologie proposée : II^{ème} s. ap. J.-C.

2. Couverts (Fig. 2, n° 9 et 10).

Description.

Paroi conique avec un bouton de préhension plat détaché à la ficelle. Lèvre simplement arrondie, en bourrelet ou recourbée.

Matériel étudié.

16 exemplaires dont 3 archéologiquement complets. Les diamètres extérieurs varient de 14,6 à 17,2 cm ; les hauteurs de 3,8 à 5,6 cm. Cuisson en mode A. Pâte chamois ou orangée, engobe parfois micacé ; dégraissant siliceux.

Remarques.

Type fréquent sur tous les sites gallo-romains : en Aquitaine (9), en Gaule de l'Est (10, 11), en Allemagne (12) et en Grande-Bretagne (13).

3. Cruches à une anse (Fig. 2, n° 11 et 12).

Description.

Panse globulaire, surmontée d'un goulot à col droit, avec une embouchure à lèvre biseautée. L'anse en ruban, de profil rond, possède un, deux ou, le plus souvent, trois sillons et se rattache généralement au milieu du col. La jonction col/épaule est assez anguleuse. Le pied peut être à anneau porteur, à gouttière périphérique ou plat.

Matériel étudié.

80 exemplaires fragmentés (35 ex. proviennent du dépotoir A mais aucun profil complet n'a pu être reconstitué). Les diamètres extérieurs de l'embouchure varient de 3 à 4,4 cm ; les diamètres extérieurs du pied varient de 4 à 7,2 cm. Cuisson en mode A. La pâte fine est de couleur blanche ou beige clair, la surface étant simplement soigneusement lissée.

Remarques.

Il s'agit de cruches de petite taille, aux dimensions standardisées, déjà répertoriées à Mandœuvre par Y.

Jeannin (14). Le type de goulot à lèvre biseautée, caractéristique de l'atelier, se rencontre à Vindonissa (15), Nuits-Saint-Georges (16) et Lausanne (17).

4. Coupes carénées (Fig. 2, no 13 et 14).

Description.

Lèvre simple horizontale, parfois pendante, ornée de un ou trois sillons. La panse ronde est carénée à environ 2 cm en-dessous de la lèvre. Fond plat légèrement concave.

Matériel étudié.

26 exemplaires dont un retrouvé archéologiquement complet (3 ex. retrouvés dans le remplissage des fours 3 et 4). Les diamètres extérieurs, à l'ouverture, varient de 17,2 à 22 cm. Cuisson en mode A. La pâte est orangée, avec presque toujours un engobe micacé.

Remarques.

Proche du type Paunier 636, elle est présente sur les sites de Bliesbruck (18) et Mantoche (19).

5. Coupes à paroi oblique (Fig. 2, n° 15 et 16).

Description.

Rebord, faisant anneau de préhension à lèvre horizontale parfois rabattue, de profil simple ou mouluré sur le dessus. Paroi oblique rectiligne. Aucun exemplaire n'a pu être reconstitué entièrement, mais il est vraisemblable que le fond soit plat, peut-être concave.

Matériel étudié.

15 exemplaires. Les diamètres extérieurs varient de 18,8 à 24 cm. Cuisson en mode A. La pâte est orangée avec un engobe micacé.

Remarques.

Proche de la typologie Fishbourne no 220, p. 223. Se rencontre à Augst (20), Bliesbruck (21) et Avenches (22).

6. Jattes à lèvre rentrante (Fig. 3, n° 4).

Description.

Paroi oblique, concave ou légèrement bombée, surmontée d'une lèvre épaisse rentrante, décorée de deux ou trois sillons. Le pied est plat.

Matériel étudié.

45 exemplaires dont un seul est archéologiquement complet. Ils proviennent en majorité du dépotoir A (30 ex.). Les diamètres extérieurs varient de 28,4 à 32 cm. Cuisson en mode A ou B. Les pâtes sont de couleur grise ou orangée, parfois à noyau gris clair. Dégraissant siliceux.

Remarques.

Ce type, très fréquent sur le site, évoque une forme de La Tène (23). Il est proche de la typologie Gose n° 491 à 495, Paunier n° 643 et Santrot forme 154 (24).

7. Mortiers à déversoir (Fig. 3, n° 1 à 3).

Description.

Il repose sur un fond massif, plat, détaché à la ficelle. Les parois, généralement épaisses, sont surmontées d'un bord à collerette, classé en trois profils distincts :

- A - La collerette est en forme de marteau replié et tombant, associé à un épais bourrelet supérieur rentrant (Fig. 3, n° 1).

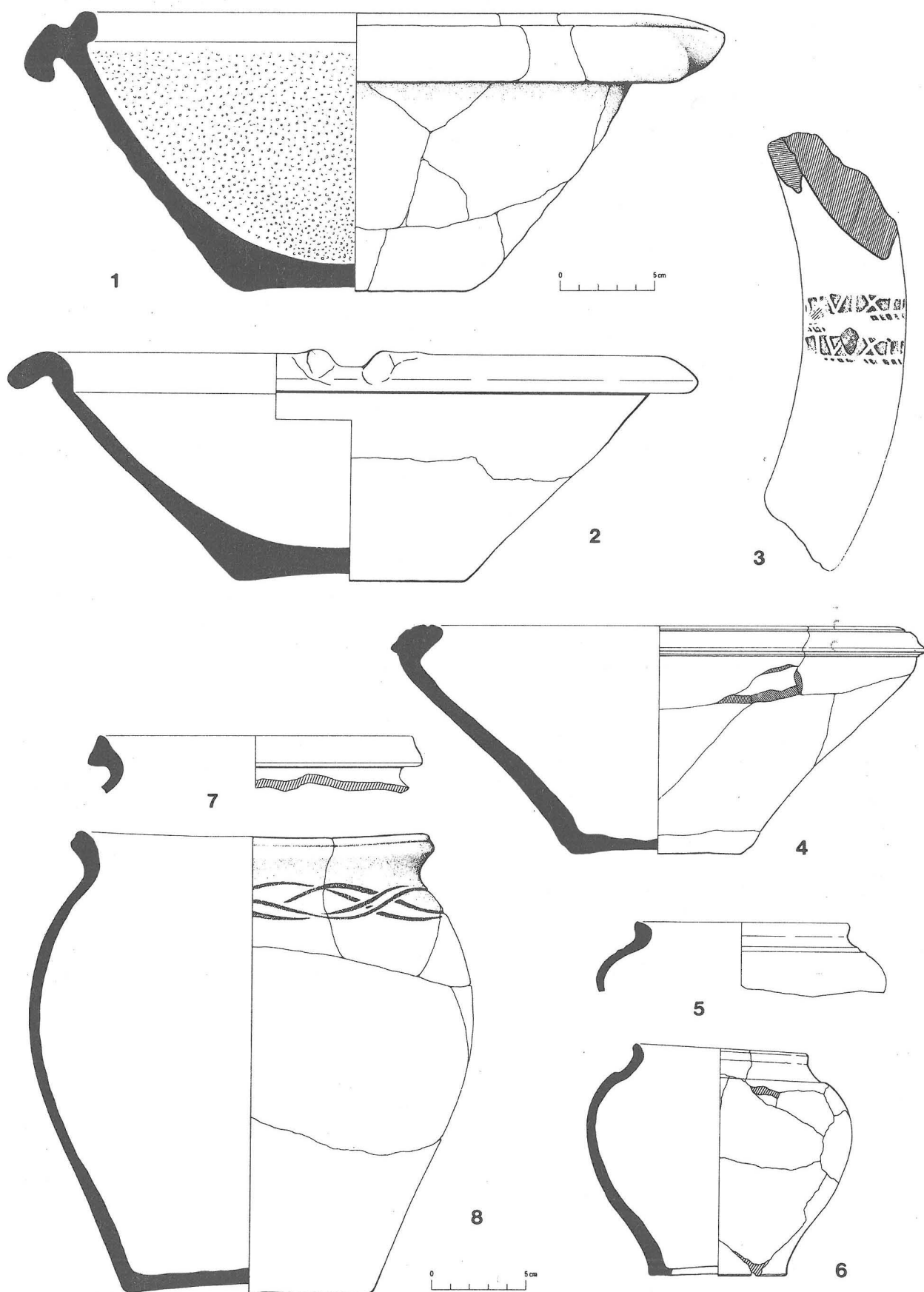


Figure 3 - Mathay, Champ des Isles. 1-3 : mortiers à déversoir ; 4 : jatte à lèvre rentrante ; 5-6 : vases à panse ronde ; 7-8 : vases à panse ovoïde.

- **B** - La collerette est courbée, légèrement tombante, sans bourrelet supérieur (Fig. 3, n° 2).

- **C** - La collerette est massive, en forme de marteau. Son attache à la paroi interne est soulignée d'un large sillon.

Ces trois types possèdent tous un revêtement interne sablé (seul l'exemplaire Fig. 3, n° 2, en est dépourvu).

Une double estampille DIVIXII ou DIVIXTI (longueur 4,5 cm ; hauteur 0,8 cm), placée dans la largeur de la collerette du profil B, a été retrouvée à 4 exemplaires sur le site, publiée par Y. Jeannin (25), et malheureusement hors stratigraphie à l'emplacement des parcelles 6 et 7 (26). Une marque DIVIXTII est connue à Lavoye en Argonne (27) et à Lezoux (28).

Matériel étudié.

53 exemplaires provenant principalement du dépotoir A et du remplissage du laboratoire du four 3 (profil A : 40 ex., profil B : 8 ex., profil C : 5 ex.). Les diamètres varient de 31,4 à 36,8 cm ; les hauteurs de 12 à 14,8 cm. Cuisson en mode A. Pâte fine, blanche ou beige.

Remarques.

Nous ne nous attarderons pas sur l'aire de diffusion du mortier qui est une importation purement romaine et qui, par conséquent, se retrouve sur tous les sites gallo-romains.

8. Vases à panse ronde (Fig. 3, n° 5 et 6).

Description.

Vase à panse globulaire. Bord évasé largement ouvert, à lèvre de profil variable. L'épaulement arrondi est souvent séparé du col oblique par une ou plusieurs gorges ou moulures. Le fond plat est détaché à la ficelle.

Matériel étudié.

93 exemplaires provenant en majorité du dépotoir A (79 ex.). Les diamètres extérieurs varient de 7 à 21,8 cm, avec une prédominance pour les petites tailles. Cuisson en mode A ou B (plus fréquente en mode B). Pâte grise, à dégraissant siliceux, ou orangée avec parfois un engobe micacé.

Remarques.

Ces petits vases à usage culinaire sont probablement consacrés à la conservation d'aliments de petites tailles, tels que fruits secs, grains, etc. On les rencontre à Malain (29), Braives (30), Bliesbruck (31), Courtesoult (32) et Avenches (33). Malgré leur fabrication au tour, ce sont des persistances de céramiques de La Tène.

Chronologie proposée : malgré un contexte II^{ème} s. du dépotoir, ce type de vase a été produit du I^{er} au II^{ème} s. ap. J.-C.

9. Vases à panse ovoïde (Fig. 3, n° 7 et 8).

Description.

Vase ovoïde à large ouverture et col cintré. Fond plat détaché à la ficelle. La lèvre est le plus souvent déversée, offrant une grande variété de profils. Quelques exemplaires sont décorés, à l'union col/épaule, d'une succession de gorges peu profondes.

Matériel étudié.

160 ex. provenant en majorité du dépotoir A (110 ex.). Les diamètres extérieurs varient de 9,4 à 20,8 cm. Cuisson en mode A ou B. La pâte est mi-fine ou

grossière, le plus souvent de couleur gris moyen ; dégraissant siliceux.

Remarques.

Cette forme, à usage culinaire, pouvait aussi servir soit à la cuisson ou à la conservation de fruits secs, grains, salaisons (poissons salés, viandes, etc.). Bien qu'exécuté au tour, ce type est une persistance de formes de La Tène montées au colombin (produites pendant toute l'occupation romaine, jusqu'au III^{ème} s.).

Chronologie proposée : même s'il est trouvé dans un contexte II^{ème} s., il s'agit d'un type pérenne.

IV. CHRONOLOGIE DE L'ATELIER

Essai d'interprétation.

La création de l'atelier de potier ne peut en aucun cas précéder l'époque flavienne, tout mobilier archéologique antérieur étant absent sur le site. Elle répond vraisemblablement à une première phase de croissance importante de la ville et traduit déjà une romanisation en profondeur dans la production des cruches et mortiers en cuisson de mode A, absents du répertoire celtique.

Typologiquement, la céramique produite dans les fours est nettement II^{ème} s., hormis les persistances laténiennes dans les vases cuits en mode B et dans leur décor. Elle est comparable à la production des fours d'Augst (34), d'Avenches ou de Bliesbruck qui sont datés, eux aussi, de cette période. Nous en déduisons donc que la phase majeure de production de nos fours est à situer dans la première moitié du II^{ème} s., avec un arrêt définitif, à l'époque Antonine, qui entraîna une réorganisation de l'espace avec la création d'une cave. Pour la cessation d'activité de l'atelier, nous ne manquons pas de jalons : As de Faustine au niveau supérieur du dépotoir A, trouvé en association avec une estampille du potier SOLEMNIS de Lezoux (cave avec, au sol, deux As de Marc Aurèle de 167). Donc, à la fin du II^{ème} ou au début du III^{ème} s., les fours ne fonctionnaient plus.

V. CONCLUSION

L'installation, au début de l'époque Antonine, d'un atelier de potier dans un faubourg de pont, en limite urbaine, était tout à fait logique, vu son insertion dans un environnement favorable : proximité de l'eau, de l'argile, du sable et du bois.

Des besoins locaux, sans cesse accrus, en raison du nombre croissant d'habitants en cette période providentielle de paix romaine, ont sans doute contribué à créer un boom des activités manufacturées, dont la production de céramique, tout en favorisant le corporatisme.

Ainsi, pour d'évidentes raisons de manutention, stockage, chauffage et surveillance des fours, les potiers se sont regroupés dans un même endroit.

L'engouement pour les belles céramiques sigillées ornées a dû, lui aussi, susciter maintes vocations de fabrication chez des potiers locaux en quête d'un marché alors mirifique. C'est dans ce contexte que fut envisagée la création d'une sigillée locale, pour contre-

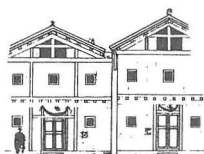
balancer la production d'autres ateliers proches, tel que Luxeuil qui prospérait alors.

Mais beaucoup de ces essais (35) ont sans doute vite avorté et le nôtre n'y fait probablement pas exception.

La fin du II^{ème} s., avec son lot d'aléas, a contribué à la rétraction de la cité dans de modestes limites et, par là même, à l'abandon définitif d'espaces précédem-

ment dévolus aux activités artisanales dont notre atelier.

Seule une étude approfondie du mobilier des *vici* environnants, desservis par voies terrestres ou fluviales, pourrait nous donner une idée de la diffusion de l'atelier. Celle-ci ne saurait, en aucun cas, être très vaste.



NOTES

- (1) F. OSWALD, T. D. PRYCE, *Introduction à l'étude de la céramique sigillée*, rééd. SITES, H.S. n° 24, 1984, pl. LXXV, n° 17.
- (2) G. KAENEL, *Aventicum 1, céramiques gallo-romaines décorées : production locale des II^{ème} et III^{ème} s.*, Cahiers d'Archéologie Romande, 1, 1974, p. 107.
- (3) D. PAUNIER, *La céramique gallo-romaine de Genève*, Genève-Paris, 1981, p. 353, n° 381.
- (4) M.-H. et J. SANTROT, *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, Paris, 1979, forme 42.
- (5) M. LUTZ, *L'officine gallo-romaine de Mittelbronn*, XVII^è suppl. à *Gallia*, 1959, p. 149, n° 2.
- (6) J.-P. PETIT, Puits et fosses rituels en Gaule d'après l'exemple de Bliesbruck, 1988, pl. 183, n° 12 et 13.
- (7) R. BRULET, *Braives gallo-romain, II, "Le quartier des potiers"*, Louvain-la-Neuve, 1983, fig. 38, n° 17, fig. 40, n° 32 à 34.
- (8) J.-P. GILLAM, Types of Roman Coarse pottery in Northern Britain, *Archaeologia Aeliana*, 4^è série, XXXV, 1967, 3^è éd., 1970, p. 71, n° 324, fig. 31.
- (9) M.-H. et J. SANTROT, *op. cit.*, formes 6 et 6a.
- (10) M. LUTZ, *op. cit.*, p. 153, pl. XV, n° 11.
- (11) J.-P. PETIT, *op. cit.*, pl. 210, n° 8 à 10, pl. 211, n° 2.
- (12) E. GOSE, *Gefäßstypen der Römischen Keramik in Rheinland*, Beihefte der Bonner Jahrbücher, 1950, pl. 57, n° 564.
- (13) B. CUNLIFFE, "Excavations at Fishbourne, II the Finds", *Reports of the research committee of the Society of Antiquaries of London*, Leeds, 1971, p. 217, fig. 104, n° 186.
- (14) Y. JEANNIN, "Contribution à une typologie de la céramique commune de Mandeure : les récipients fermés en terre fine blanche", dans *Revue Archéologique de l'Est*, XXV, 1974, p. 434, n° 1D1.
- (15) R. SENECHAL, *Céramiques communes d'Alésia, les cruches*, Centre de Recherches sur les Techniques Gréco-Romaines, 5, Université de Dijon, 1975, p. 71, fig. 74.
- (16) *La nécropole gallo-romaine des Bolards*, CNRS, 1982, p. 13, B220 à B222.
- (17) A. LAUFER, *La Péniche : un atelier de céramique à Lousonna*, Cahiers d'Archéologie Romande, 20, 1980, p. 44, fig. 31, n° 6.
- (18) J.-P. PETIT, *op. cit.*, pl. 189, n° 13.
- (19) L. LERAT, "Informations", dans *Gallia*, 1962, p. 542.
- (20) E. ETTLINGER, *Die Keramik der Augster Thermen, Ausgrabungen 1937-38*, Monographie zur Ur und Frühgeschichte der Schweiz 6, Basel, 1949, pl. 19 et 40, pl. 20.
- (21) J.-P. PETIT, *op. cit.*, pl. 186, n° 14 et 15.
- (22) D. CASTELLA, *La nécropole du port d'Avenches*, Cahiers d'Archéologie Romande, 41, 1987, p. 140, n° 251 à 255.
- (23) *Médiolanum : une bourgade gallo-romaine - 20 ans de recherches archéologiques*, Musée archéologique de Dijon, 1988, pl. 61, n° 556.
- (24) cf. également Mittelbronn, p. 150, n° 5 et 6.
- (25) Y. JEANNIN, *Rapport de fouille, accès du lotissement*, Manusc. à la Dir. des Antiquités de Franche-Comté, 1983, pl. 13, n° 1 et 2.
- (26) P. AUGÉ, *Rapport de fouille, compte rendu d'objets découverts à Mandeure*, Manusc. à la Dir. des Antiquités de Franche-Comté, 1984.
- (27) *La terre sigillée gallo-romaine*, sous la direction de C. BEMONT et J.-P. JACOB, Paris, 1986, Ed. de la Maison des sciences de l'Homme (D.A.F. 6).
- (28) F. OSWALD, *Index des estampilles sur sigillée*, rééd. SITES, H.S. n° 21, 1983, p. 107.
- (29) *Médiolanum*, *op. cit.*, pl. 59, n° 542.
- (30) R. BRULET, *op. cit.*, fig. 48, n° 14 et 15, 38 à 41, fig. 49, n° 46 à 49.
- (31) J.-P. PETIT, *op. cit.*, pl. 196, n° 1 à 12.
- (32) L. LERAT, "Informations", dans *Gallia*, 1964, p. 379.
- (33) D. CASTELLA, *op. cit.*, p. 133, n° 174 à 179.
- (34) W. C. ALEXANDER, *A pottery of the middle imperial period in Augst (Venusstrasse-ost 1968-69)*, Basel-Augst-Liestal, 1975.
- (35) M. RILLIOT, "Offemont : un atelier de potier au lieu-dit "La Cornée"", dans *Revue Archéologique de l'Est*, XXVII, 1976, p. 171-195.

DISCUSSION

Président de séance : Y. JEANNIN

Yves JEANNIN : Le début de la production de cet atelier semble se placer à l'époque flavienne. Je suis tout de même un peu surpris par la variété de la production, si l'on en croit ce qui a été récupéré dans le dépotoir. Je suis très heureux qu'on ait réussi à identifier un fragment de moule qui aurait produit de la sigillée à Mandeure.

Jean-Pierre MAZIMANN : Exact. On possède deux fragments de moules dont un qui représente une chasse avec un chien courant derrière un lièvre ; mais on n'a retrouvé aucun tirage positif. On se pose la question de savoir s'il ne s'agit pas d'essais. Pour l'un d'eux, on est pratiquement sûr qu'il s'agit d'un moule d'importation puisque le décor ne renvoie pas à un registre local.

Nicole JOBELOT : Depuis ce matin, j'entends parler de pâte micacée ou dorée au mica. D'où vient ce mica ? Y-a-t'il des terres micacées ?

Jean-Pierre MAZIMANN : On en trouve beaucoup dans les marnes de Mathay, caractérisées par des ammonites pyriteuses qui deviennent tout à fait dorées parce qu'elles ont pris, au fil des ans, une couverture dorée. On a énormément de paillettes de mica doré dans les argiles.

Yves JEANNIN : Je ne crois pas que ce soit le sol. Cela m'étonnerait que les ammonites pyriteuses, même concassées, puissent donner ce genre de couverture micacée. Par contre, il ne faut pas oublier que nous ne sommes pas loin des Vosges où on trouve des éléments de mica utilisables ; on peut imaginer que du mica a été importé pour décorer la céramique.

Joëlle BURNOUF : Je voudrais intervenir sur les argiles et le "micaçage". Il faut savoir que certaines qualités d'argile peuvent micacer à la cuisson, et en particulier en ce qui concerne les états de surface, à partir de 300 degrés. Il y a deux types de "micaçage" : le "micaçage" dans l'épaisseur de la pâte et le "micaçage" à l'état de surface. Quand il s'agit d'un état de surface micacé, avec de minuscules paillettes qui donnent un reflet mordoré, il semble plutôt qu'il faille chercher du côté du type de cuisson.

Yves JEANNIN : Remarque extrêmement intéressante et importante.

Marie TUFFREAU : Quels sont les éléments de datation de l'atelier ?

Jean-Pierre MAZIMANN : On n'a aucun matériel archéologique antérieur à l'époque flavienne. D'autre part, on estime que l'urbanisation de Mandeure n'est pas antérieure à cette époque. Pour la fin de la production, on a un As de Faustine, un mortier de DIVIXII.

Maurice PICON : Je voudrais revenir sur un problème de vocabulaire. On a parlé, tout à l'heure, d'un "micaçage" à la cuisson. Je pense, effectivement, que la cuisson peut donner des aspects mordorés, brillants, mais je crois qu'il faudrait éviter d'appeler cela "micaçage". La cuisson ne crée pas de mica, elle crée des effets.

Philippe BET : Pour la sigillée, quelle est la quantité exacte de tessons que vous avez retrouvés ?

Michel LAME : La proportion est très faible, de l'ordre de 1%.

Philippe BET : Cela fait combien de tessons ?

Jean-Pierre MAZIMANN : Une trentaine de tessons, confirmés par les analyses. Je voudrais ajouter quelque chose qui me semble intéressant : entre les tubulures du four, on a trouvé une superbe petite coupe en sigillée.

Yves JEANNIN : En ce qui concerne la constitution du four, je voudrais faire remarquer que j'ai été surpris par les tubulures, carrément des tuyaux, ce qui est un produit extrêmement rare sur le site de Mandeure-Mathay. Quant au mortier de DIVIXTI, on en a retrouvé des fragments à une vingtaine ou une trentaine de m. de votre four. S'agit-il vraiment d'une production locale ?

Je crois qu'on a retrouvé d'autres mortiers de DIVIXTI sur d'autres sites, mais la graphie de l'estampille n'est peut-être pas tout à fait identique.

Jean-Pierre MAZIMANN : Il existe un mortier de Divinus dans l'ouvrage de D. Paunier.

Michel PASQUALINI : Dans le four, il semble y avoir un mélange assez important des types de production. Les céramiques trouvées à proximité, même si ce sont des argiles locales, sont-elles assurément issues de ces fours ?

Jean-Pierre MAZIMANN : On a trouvé un raté de cuisson. Moi qui ai touché les tessons, je trouve qu'il y a une forte unité, en particulier dans les pots ovoïdes, même s'il y a des différences dans les gabarits. Je ne peux mettre en doute la production de ces fours.

* *
*